

# LA BOURSE DE PROFONDSART se reCYCLE

**Samedi 13 avril 2024 de 10h à 16h**



# Que peut-on y vendre ?

Jeux extérieurs, vélos, trottinettes, rollers, skateboards, charrettes, sièges vélo bébé, casques, toboggans, bacs à sable, trampolines, ...



# Comment vendre ?

## 1. Préparez votre dépôt

Articles en bon état de fonctionnement, complets et propres.

Pour cette bourse aux vélos, nous prenons les vélos, trottinettes, skates, rollers, tricycles et autres accessoires vélos (casques, protections, charrettes, sièges enfants, etc.) ainsi que les gros jeux d'extérieurs de type toboggan, trampoline, petite maisonnette, goals, etc.

En revanche, nous ne prenons **PAS** de mobilier de jardin ni les petits jeux de jardin ou de sport.

## 2. Prenez rendez-vous pour votre dépôt

- Plages horaires des dépôts : le dimanche 7 avril 2024
  - Des plages
    - sur rendez-vous de 10h à 16 h
- Pour prendre rendez-vous, cela se passe sur le site <https://www.ecole-profondsart.be/bourse.html>. Une réponse vous sera envoyée confirmant

- la date et l'heure. Si vous ne recevez pas de mail, n'hésitez pas à nous contacter pour être sûr que votre inscription est prise en compte
- sans rendez-vous de 16h à 17h

Le fait de prendre rendez-vous implique d'avoir lu et d'accepter le présent règlement et de prévenir en cas de désistement.

### 3. Le dépôt

Un tri rigoureux sera effectué à votre arrivée, conformément aux critères de complétude, de propreté et de fonctionnement ci-dessus, par les organisateurs et ce au bénéfice de tous.

### 4. Ce que ça vous coûte

Proposer des objets à la vente coûte :

- 0,50 euros de frais de dépôt par pièce déposée  
**Attention** : ces frais de dépôts seront à payer en cash directement au moment du dépôt !
- 20% de votre vente seront prélevés au bénéfice des élèves de l'école.

### 5. Reprise de vos invendus

Vos articles invendus devront être repris IMPERATIVEMENT **le dimanche 14 avril 2024** entre 16h et 17h.

### 6. Votre bénéfice

- Un décompte précis des pièces vendues et du montant dû vous sera remis au moment de la reprise de vos invendus.
- La somme sera versée sur votre compte bancaire la semaine suivant la bourse.
- Offrir un petit plus aux élèves de l'école puisque 20% du bénéfice de la vente sert à améliorer leur cadre de vie.
- Donner une seconde vie aux objets.

### 7. Responsabilité

- Bien que nous prenions toutes les précautions d'usage, notez que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'articles avant, pendant ou après la vente.
- En cas de litige concernant la bourse, nous n'accepterons plus aucune réclamation au-delà de 5 jours ouvrables après la date de la bourse.

# Avec le soutien de nos Sponsors !

**Vous voulez soutenir la Bourse et devenir Sponsor ?**

N'hésitez pas, sponsoriser la bourse c'est bénéficier d'une large visibilité auprès de nombreuses familles de la région mais surtout contribuer à un événement qui a du sens pour les gens et pour notre planète !